

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS  
A. GOUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34, et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

## Le vrai rôle de l'Armée

De l'aveu de tous ceux qui ont au cœur quelque sentiment d'impartialité et de patriotisme, la circulaire adressée par le ministre de la guerre aux commandants de corps d'armée, a produit dans l'armée comme dans le pays la plus satisfaisante impression. Comment en serait-il autrement ? Elle est conforme à la tradition militaire de la France.

Prétendre faire de l'armée, contre toute vérité, en effet, une sorte de caste plus ou moins séparée du reste du pays, laquelle aurait des intérêts, des droits, voire même une sorte d'honneur à part, supérieur à celui des autres citoyens, ce n'est pas seulement commettre un anachronisme, c'est commettre une mauvaise action. Il y a là une atteinte des plus coupables à cette unité morale de la France, que lui envient ses pires ennemis.

Comme on le rappelait naguère avec vérité, de toutes les fautes que commit le général Boulanger, dont les meneurs réactionnaires s'efforcent de ressusciter la néfaste tradition, la plus grave, la plus dangereuse fut celle dont il se rendit coupable lorsque, faisant encore partie de l'armée, il s'efforça de s'y créer un parti et de mettre son grade au service de sa popularité.

Qu'arriverait-il demain si, entraînés par des excitations malsaines et factieuses, il se trouvait des généraux, des officiers, pour imiter cet exemple ?

Alors, ce serait la guerre civile, le déchirement de la France, peut-être la fin de la patrie.

Longtemps les réactionnaires se sont plu à représenter les républicains comme les ennemis de l'armée. Jamais il n'y eut plus injuste calomnie, plus odieuse diffamation. Sans parler de la première République qui apporta à nos fastes militaires une si ample et si admirable moisson de gloire, sans évoquer les Hoche, les Marceau, les Kléber et tous ces fils de 1792 dont les noms rivalisent avec ceux des plus grands généraux de France, sans rappeler même la République de 1848 qui choisit comme ministres de la guerre des hommes tels que Charras, Lamoricière, vit-on jamais un régime plus dévoué aux intérêts de l'armée que la République née en 1870, au lendemain de ces effroyables désastres qui laissèrent loin derrière eux Waterloo et l'invasion de 1815 ?

Toutes les fois qu'il s'est agi de l'armée, n'y a-t-il pas eu sur tous les bancs de la gauche et dans les plus hautes sphères du pouvoir, une bonne volonté, l'on pourrait dire un entrain unanime ?

A-t-on jamais vu, à cet égard, l'ombre d'une résistance, d'une hésitation ?

Pour ne citer qu'un fait, n'est-ce pas Gambetta, alors le leader de la majorité républicaine, qui fit voter cette augmentation des retraites et des pensions militaires qui améliora d'une manière si notable le sort de nos anciens officiers, sous-officiers et soldats de leurs veuves et de leurs orphelins ?

Avec quelle sympathie a-t-on entendu les hommes éminents, à divers titres, qui se sont succédés à la présidence de la République, rendre hommage à ces armées de terre et de mer qui, comme le disait M. Jules

Grévy dans un de ses Messages « portent si haut l'esprit de sacrifice, la bravoure et ces qualités militaires qui font l'orgueil de la France et sa sécurité. »

Les ennemis de l'armée, ce ne sont donc pas les républicains, c'est-à-dire l'immense majorité des Français qui servent dans ses rangs et qui, après en être sortis, gardent le culte du drapeau.

Irons nous jusqu'à dire que ce sont les réactionnaires ? Non, nous n'avons qu'un désir et qu'un vœu, c'est de voir toutes les divergences d'opinion s'effacer dès qu'il s'agit de ce culte sacré du drapeau, c'est-à-dire de la patrie et de sa défense.

Ce qui est vrai cependant, c'est que, si l'on voulait en France, trouver des ennemis de l'armée, — ennemis conscients et inconscients, — c'est dans les rangs de la réaction qu'il faudrait les chercher.

N'est-ce pas, en effet, de ces rangs que depuis vingt-huit ans, on a entendu partir des appels réitérés et pressants à l'indiscipline, à la violation de la Constitution, au mépris de la loi, et pour tout dire, à la guerre civile ?

Qu'on se souvienne du Vingt-quatre Mai, du Seize Mai, des menées princières du boulangisme ? Qu'on se rappelle ces appels fameux et heureusement inexaucés adressés au général X qui devait jouer le Monk ou les Pavia, et que l'on crut un instant avoir trouvé dans l'homme au cheval noir !

L'armée sut comprendre son devoir ; elle sut respecter la loi, et ses chefs s'honorèrent en respectant les traditions de leurs devanciers et en refusant à faire de leur pays une nouvelle Espagne déchirée et déshonorée par des pronunciamientos successifs.

Laissons donc l'armée à ses travaux, à ses devoirs. Ne l'introduisons davantage ni dans le Parlement, ni dans le prétoire. Tenons-la soigneusement à l'écart de la politique, sur le terrain, pour elle si ferme, si solide, si glorieux, de la défense nationale.

Oui, encore une fois, que le cri de « vive l'armée » reste ce qu'il doit être : un hommage rendu aux soldats de la France, gardiens du droit, de la légalité, de la Constitution, ne connaissant d'autres ennemis que ceux de la France, tout entière unie dans une même pensée pour la défense de ses frontières et pour l'honneur de son drapeau !

C. R.

## EN CONGÉ !

Il était grand temps que la Chambre prit un peu de repos ; les esprits étaient surexcités, les nerfs tendus, et on risquait de passer des gros mots aux voies de fait. Nous savons bien qu'il y a en ce moment une épidémie de violences dans les Parlements, et qu'en Belgique et en Italie le coup de poing est devenu le plus solide et le plus frappant moyen de discussion. Mais ce n'est peut-être pas un très bon exemple à donner aux gens dont on exige la bonne tenue dans la rue.

M. le président était obligé journellement de se couvrir, pour ne pas mettre hors de service une sonnette impuissante à dominer un tumulte.

Il ne semblait pas cependant, écrit le *Petit Bleu*, que la discussion dût provoquer une si vive agitation. Il s'agissait de la loi

sur les conditions du travail. M. le ministre du commerce estimait qu'il pouvait les régler par décret. M. Graux combattait cette théorie sur un ton amer et acerbe, déchaînant une tempête à l'extrême gauche ; M. Beauregard voulut parler sans y réussir ; M. Charles Bos essaya de se faire entendre, mais, cette fois, ce furent le centre et la droite qui couvrirent sa voix ; ce fut un bruit assourdissant de clameurs, les pupitres jouaient leur symphonie dans ce concert de vociférations.

Contre quatre cents personnes qui criaient, le président était désarmé ; il n'avait plus qu'à prendre son chapeau. Le chapitre des chapeaux prend une place de plus en plus grande dans les annales parlementaires. Le rappel à l'ordre devenant une punition inoffensive, on était contraint désormais chaque jour de suspendre la classe.

Tout le monde est fautif dans cette affaire. Mais il faut reconnaître que les vaincus du 26 juin ne peuvent se résigner à leur défaite, et cherchaient toutes les occasions de combattre le cabinet avec une âpreté qui accentue leur dépit.

Le Parlement avait besoin de prendre un peu l'air ; il verra que le pays n'est pas aussi excité que lui.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 4 juillet 1899

M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, dépose le projet de budget pour 1900.

M. de Beauregard adresse à M. Millerand la question annoncée concernant les conditions du travail.

Après la réplique du ministre du commerce, M. Graux demande à transformer la question en interpellation. Renvoyé à un mois.

Le Président annonce que des places seront réservées aux députés pour la Revue du 14 juillet, après quoi le président du conseil lit le décret de clôture.

## Sénat

Séance du 4 juillet 1899

Le Sénat vote les quatre contributions et après l'adoption de deux projets relatifs à des améliorations postales, M. Monis lit le décret de clôture de la session ordinaire de 1899.

## L'affaire Dreyfus

Après le procès

Le *Petit Bleu* dit pouvoir affirmer que le capitaine Dreyfus n'a nullement l'intention de demander des dommages-intérêts s'il est acquitté. Il ne poursuit que la réparation morale d'une erreur judiciaire. Il désire simplement que son grade lui soit rendu après quoi il s'en ira dans quelque retraite oublier le cauchemar que lui et les siens ont vécu depuis des années.

L'offre du prince de Monaco

Le même journal dit que M<sup>me</sup> Lucie Dreyfus a écrit au prince de Monaco pour le remercier chaleureusement de son offre de recevoir le capitaine Dreyfus au château de Marchais ; mais elle ajoute que l'heure n'est pas venue d'envisager cette heureuse perspective.

Une lettre de M. Gabriel Monod

La *Petite République* publie la lettre suivante, que M. Monod a adressée à M. Jaurès :

« Paris, le 3 juillet 1899.

» Mon cher ami,

» Vous ne devez point vous étonner du discours de Déroulède à Saint-Cloud. S'il a été un

si fougueux adversaire de la révision, c'est qu'il a cru sincèrement que la révision entraînerait la ruine de la France. Aujourd'hui il voit qu'aux yeux du monde entier la France, grâce à la révision, recouvre son honneur perdu, et il est tout prêt à déclarer que Dreyfus est innocent et que ses persécuteurs ont seuls avec Esterhazy trahi la patrie.

» Il le peut d'autant plus aisément qu'il a toujours dû garder des doutes sur la culpabilité de Dreyfus et sur la paternité du bordereau, car, à la fin de 1897, comme il se rendait à Rouen pour l'enterrement du pauvre Guiard, en compagnie de plusieurs de nos amis communs, il déclarait très haut que le bordereau était indiscutablement l'œuvre d'Esterhazy, et que c'était lui le vrai traître. Peut-être son âme véhémement et, je crois, toujours sincère dans ses emportements, a-t-elle oublié ses convictions d'alors. Mais ses interlocuteurs s'en souviennent toujours.

» Votre tout dévoué. » GABRIEL MONOD. »

Commentant cette lettre, M. Jaurès dit :

« Je ne suis nullement surpris d'apprendre de M. Gabriel Monod que M. Déroulède a eu au moins des doutes graves sur la culpabilité de Dreyfus. Je l'avais appris par d'autres sources. Au reste, je me souviens très bien qu'à la Chambre, vers la fin de 1897, comme j'exprimais devant des députés, amis très proches de M. Déroulède, mes inquiétudes, l'un d'eux me dit : « Il y a un homme qui est troublé comme vous et qui ne cesse de poser des questions où se trahit son doute. Vous ne devinez jamais qui : c'est Déroulède. » Je ne suis donc pas étonné qu'à cette même époque, Déroulède, allant soudain jusqu'au bout de sa pensée, ait déclaré devant des amis qui s'en souviennent qu'Esterhazy « était le véritable auteur du bordereau, le véritable traître. »

## INFORMATIONS

Commission du budget

La commission du budget de 1900 s'est réunie hier, pour se constituer. Elle a renouvelé les pouvoirs du bureau sortant. M. Mesureur, réélu président, a prononcé une allocution dans laquelle il a dit :

« La Chambre, en nous confiant l'étude du budget de 1900, après celui de 1899, donne au pouvoir qui dirige et règle nos finances une stabilité qui ne peut manquer, dans les circonstances présentes, d'impressionner favorablement le pays.

• S'il est déconcerté souvent par la diversité des doctrines gouvernementales, il sera rassuré par l'unité de méthode qui nous guide, et par l'esprit de suite que nous apporterons dans la fixation des impôts et des dépenses publiques.

» Notre devoir est tracé par la résolution même de la Chambre. Nous devons lui permettre, en hâtant nos travaux, d'aborder, dès les premiers jours de la rentrée l'examen du budget. Les délais seront suffisants pour que, sans limiter en rien l'initiative parlementaire et la libre discussion, la promulgation soit assurée à sa date normale.

• L'entente de tous les républicains, l'union de toutes les bonnes volontés mettront fin, j'en ai la ferme conviction, à des retards qui entravent les travaux parlementaires et ajournent les réformes démocratiques.

» Vous avez déjà contribué puissamment au résultat que nous allons poursuivre en obtenant du gouvernement le dépôt immédiat du projet de budget. C'est à compléter et à achever cette œuvre que je vous convie. »

La commission, après l'installation de son bureau, a procédé à la désignation des ses rapporteurs.

M. Boudenoot a été nommé rapporteur général, en remplacement de M. Pelletan qui permuta avec lui, et prend le rapport sur le budget de la guerre.

La plupart des autres rapporteurs ont été maintenus en fonctions.

**Un incident de séance**

Le *Matin* signale un incident qui s'est produit à la fin de la séance d'avant-hier à la Chambre :

A sa descente de la tribune, après la lecture du décret de clôture, le président du conseil est accueilli par des acclamations répétées de la gauche et à plusieurs reprises aux cris de : « Vive la République ! ». M. Waldeck-Rousseau, qui paraît touché de cette manifestation, s'arrête un instant dans l'hémicycle et dit : « Vous pouvez crier : Vive la République ! Elle vivra. » Les applaudissements redoublent plus vigoureux encore jusqu'au départ du président du conseil.

**Installation du procureur général**  
**Octave Bernard**

Hier, à midi, en audience solennelle de la cour d'appel toutes chambres réunies, sous la présidence du premier président Forichon, a eu lieu l'installation du procureur général Bernard.

**CHRONIQUE LOCALE**

**Vote de nos députés**

Tous les députés du Lot ont voté pour, sur la motion Ferdinand Brun, qui a été adoptée le 3 juillet et qui est ainsi conçue :

La Chambre invite sa commission de l'impôt sur le revenu à présenter dès la rentrée son rapport sur les divers projets dont elle a été saisie.

**Les victimes de la grêle**

On a distribué hier, deux propositions tendant à indemniser les victimes de la grêle. L'une, de M. Piou, a pour objet de demander un crédit de 200,000 fr. pour l'arrondissement de Saint-Gaudens. L'autre de M. Lachèze, vise les cantons de *Salviac, Saint-Germain, Labastide-Murat et Gramat*, et comporte l'ouverture d'un crédit de 300,000 fr.

**École des maîtres-ouvriers mineurs**  
**d'Alais (Gard)**

Les examens d'admissibilité des candidats à l'école des maîtres-ouvriers mineurs d'Alais (Gard), auront lieu dans tout le département du Lot, du 15 au 25 juillet courant.

**Union des propriétaires du Lot producteurs**  
**de plants américains**

Un grand nombre de propriétaires de l'arrondissement de Cahors, producteurs de plants américains, dans le but de conserver aux différents cépages récoltés dans le département la réputation menacée par la fraude et d'empêcher l'avalissement des prix payés par les intermédiaires, ont résolu de former une Association pour la vente directe de leurs produits aux divers acheteurs.

Dans une réunion préparatoire tenue le 1<sup>er</sup> juillet, à Cahors, il a été procédé à la constitution définitive de la Société, sous la dénomination de : **Union des propriétaires du Lot producteurs de plants américains**. Il a été décidé :

1<sup>o</sup> Que la vente des plants ne provenant pas de leur propriété était, sous peine d'exclusion, interdite aux membres de l'Union.

2<sup>o</sup> Qu'une commission serait nommée pour examiner l'importance des plantations, en vérifier l'authenticité et ordonner la destruction des pieds mères qui paraîtraient suspects.

Il a été, en outre, adopté plusieurs autres dispositions trop longues à énumérer ici, tendant toutes au même but, le développement et la préservation d'une des sources de revenus de notre département, déjà si éprouvé.

La seconde réunion aura lieu le samedi 15 juillet courant, à Cahors, à deux heures, au café Livoi, où doivent être envoyées toutes les communications, à l'adresse du président.

Nous approuvons d'autant plus la création de ce Syndicat, qu'il est incontestable que, pendant de nombreuses années encore, la vente des plants américains de bonne qualité, comme le ruspestris du Lot, et quelques autres, doit être pour notre département une source certaine de revenus. La France, en effet, est encore le seul pays viticole produisant les divers hybrides indispensables à la reconstitution du vignoble. Toutes les nations sont à ce point de vue nos tributaires, et, sans compter l'est, le centre de la

France et l'Algérie, l'Italie, l'Autriche, l'Espagne et l'Amérique elle-même sont obligées de venir s'approvisionner chez nous.

Aussi faisons-nous les vœux les plus sincères pour la prospérité de la nouvelle Association.

**Société de secours mutuels des Instituteurs et**  
**Institutrices**

*Election d'un président et de quatre*  
*vice-présidents*

Le dépouillement du scrutin qui a eu lieu aujourd'hui dans une des salles de la Préfecture, a donné les résultats suivants :

M. Suquet, Président, 212 voix (élu)  
Sont élus vice-présidents :  
MM. Frayssi ..... 201 voix.  
Ganes ..... 196 —  
Métayer ..... 192 —  
Soulié ..... 190 —

**Election d'un délégué au Conseil supérieur**  
**de la mutualité**

*Sociétés approuvées*

Conformément aux prescriptions de l'arrêté préfectoral du 30 juin dernier, il a été procédé aujourd'hui, à 3 heures sous la présidence de M. Dauchez, secrétaire général de la préfecture, au dépouillement du scrutin.

Electeurs inscrits, 47 ; Votants, 42.  
Ont réuni :  
MM. Darquier de Toulouse, 20 suffrages.  
Marquier de Nîmes... 15 id.  
Pams des Pyr. Or... 4 id.  
Dubousquet de Vayrac. 2 id.  
Maury ..... 1 id.

**CAHORS**

**Ecole normale d'institutrices**

Mlle Gordon, répétitrice étrangère, vient d'être désignée par M. le ministre de l'instruction publique pour donner l'enseignement pratique de la langue anglaise à l'école normale de Cahors.

**Chemin de fer d'Orléans**

A partir du 1<sup>er</sup> juillet courant, le train qui partait de Cahors à 6 h. 29 du matin, en part 24 minutes plus tôt afin de le faire correspondre à Libos avec un nouveau train express qui arrive à Agen à 8 h. 39 matin.

En outre, le premier train du matin, venant de Libos, avancé de 8 h. 29 à 7 h. 52. part de cette gare après l'arrivée du train, venant d'Agen et du nouveau train express de Périgueux à Agen. Il arrive à Cahors à 9 h. 15 pour correspondre avec le train se dirigeant sur Gourdon, Brives et Paris et qui part de Cahors à 9 h. 24 matin.

**TRANSPORT A DEMI-TARIF DES OUVRIERS AGRICOLES ALLANT FAIRE LA MOISSON EN BEAUCE, DANS L'ORLÉANAIS, LE BERRY, LA TOURAINE ETC...**

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 1899, une réduction de 50 0/0 sur les prix des places de 3<sup>e</sup> classe au tarif général sera accordée aux ouvriers agricoles se rendant, pour les travaux de la moisson, d'une gare quelconque de son réseau à une gare quelconque des sections ci-après :

Juvisy à Orléans, Brétigny à Tours, Auneau à Etampes, Orléans à Tours, Orléans à Châteauroix, Orléans à Malesherbes, Orléans à Montargis, Orléans à Gien, Tours à Vierzon, Tours à Châteauroix, Vierzon à Saincaize.

Cette réduction est subordonnée à la condition que les ouvriers agricoles effectueront sur le réseau de la Compagnie, un parcours de 100 kilomètres au minimum, (soit 200 kilomètres aller et retour compris), ou paieront pour cette distance. Elle sera appliquée, pour l'aller, du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> septembre; le retour devra s'effectuer dans un délai minimum de quinze jours et maximum de deux mois.

A l'occasion de la fête Nationale du 14 juillet, un train de plaisir sera mis à la disposition des populations des départements de la Hte-Garonne, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, du Lot, du Lot-et-Garonne et de la Dordogne, pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira d'Agen, le lundi 10 juillet, à 7 heures 25 du matin.

Il desservira les stations comprises entre : Toulouse, Albi, Montauban, Lexos, Laguépie, Agen, Tonneins, Lalbenque, Cahors, Espère, Cazouls, Creysse-Mouleydier, La Rivière-de-Mansac, La Ressègue, Mussidan, Soubie, Beaumont, Ribérac, Périgueux, St-Pardoux-la-Rivière, Les Quatre-Chemins, Thiviers, La Coquille, Marmande et Cours-de-Pile.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le mardi 18 juillet à 4 h. 30 du soir.

**PRIX DES PLACES, ALLER ET RETOUR**  
(Timbre quittance de 0 fr. 10 non compris)  
De Toulouse, Albi, Montpezat, Montauban, Lexos, La Guépie, et des stations intermé-

diaires comprises entre ces divers points, à Paris : 2<sup>e</sup> classe 45 fr., 3<sup>e</sup> classe 31 fr.

D'Agen, Tonneins, Lalbenque, Cahors, La Chapelle-de-Mareuil, Sauveterre, La Lemance-de-Marmande, Cours-de-Pile et stations intermédiaires à Paris : 2<sup>e</sup> classe 41 fr., 3<sup>e</sup> classe 29 fr.

De Villefranche-de-Périgord, Cazouls, Creysse-Mouleydier, La Rivière-de-Mansac, La Ressègue, Mussidan, Soubie, Beaumont, Ribérac, Périgueux, St-Pardoux-la-Rivière, Les Quatre-Chemins, Thiviers, La Coquille, et des stations intermédiaires à Paris : 2<sup>e</sup> classe 33 fr., 3<sup>e</sup> classe 23 fr.

La Compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 9 juillet à 6 heures du soir.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

**PROGRAMME DES 6 ET 9 JUILLET**

Washington Post (Allegro) Sousa.  
Peer Gynt E. Grieg.  
A. Le Matin.  
B. La mort d'Ase.  
C. La danse d'Artra.  
D. Dans le Hall du Roi de la montagne.  
Pomone (Valse) Waldteufel.  
Le Barbier de Séville (Ouverture) Rossini.  
Pas Redoublé C. St-Saëns.  
De 8 h. 1/4 à 9 h. 1/2 (Allée Fénélon.)

**ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**  
Du 4 au 6 juillet 1899

**Publications de Mariages**  
*Naissance*  
Crémoux Lucette-Germaine, rue Feydel, 15.  
Dekersgieter Louise-Julie-Irma-Rachel, boulevard Gambetta, 28.

*Mariage*  
Arnaudet Léon, charpentier et Laverni Joséphine, fille de service.

*Décès*  
Ithier Léon-Pierre, 3 ans, à la Caserne Bessières.  
Saint-Martin, épouse Fourès, 63 ans, sans profession aux Ramonets.

**Rétablissement complet.** — Morosaglia (Corse), le 22 mai 1898. J'étais atteint depuis longtemps d'une affection de foie qui me faisait horriblement souffrir. J'ai suivi pendant des années des traitements qui, au lieu de me guérir aggravaient mon état. J'ai à la fin essayé les Pilules Suisses. Après quelques jours de traitement, mon état s'est sensiblement amélioré. Aujourd'hui je ne souffre plus, j'ai bon appétit, je suis complètement rétabli.  
M<sup>me</sup> Toussaint POGGI. (Sig. lég.)

**Arrondissement de Cahors**

**ARCAMBAL.** — Jusques à quand attendrons-nous l'exécution du projet de tramway d'Arcambal à Villefranche-du-Rouergue, par Concots, Limogne etc. On nous assure que ce projet ne sera soumis à l'étude qu'après l'Exposition de 1900 !

Nous appelons sur ce point l'attention de nos représentants aux assemblées départementales.

**BACH.** — Nous possédons un maire qui aime beaucoup la musique ; — mais ce qui n'est pas de son goût, ce sont les frais occasionnés par les musiciens ; frais qu'il tiendrait à faire supporter aux contribuables.

**CASSAGNES.** — Les travaux de restauration de l'église marchent avec une grande rapidité sous l'habile direction de M. Fournier architecte.

**MONTCUQ.** — *Certificat d'études.* — Garçons : Inscrits, 37, admissibles aux épreuves orales, 31, reçus définitivement, 31.

MM. Bonnet Emile, Molinier Hilaire, école de Saint-Laurent. — Fournier Georges, Frézals Louis, école de Saint-Pantaléon. — Pradiès Amédée, école de St-Daunès. — Cure Emile, Lespinet Louis, Quintard Jean, école de Valprionde. — Ausset Paul, Bonnet Pierre, Delpeyron Frédéric, Mourgues Laurant, Vigouroux Jean, école de Fargues. — Albuc Jean, Balagnérie François, Battut Philippe, Bataillé Jean, Cambou Joseph, Cantayre Frédéric, Combalbert Edouard, Décorne Louis, Delheil Antoine, Delbau Albert, Demeau Joseph, Garrigue Joseph, Jargeau-Pierre, Lasvènes Laurant, Prax Paul, Rolland Léon, Toussaint Gaston, école de Montcuq — Armand Eloi, école de Leboulvé.

Filles : Inscrites, 12, reçues, 12.  
M<sup>lles</sup> Solacroup Euphrasie, école de St Laurant. — Cagnac Julie, école de Lasca-

banes. — Monville Athalie, école de Saint-Daunès. — Benestève Aurélie, Molinié Philomène, école de Saint-Cyprien. — Albuges Eugénie, Combaul Marie, Dissès Gabrielle, Pouzet Rachel, Rigal Marguerite, Lafage Suzanne, école primaire de Montcuq. — Mourguès Irma, école de Leboulvé.

**ESCAMPS.** — Nous apprenons que Mlle Jougla, institutrice, a été promue à la 4<sup>e</sup> classe. Nos félicitations.

**Arrondissement de Figeac**

**FIGEAC.** — *Concours.* — Un concours public de pouliches de deux et trois ans et de poulinières, aura lieu à Figeac le jeudi 13 juillet prochain, à sept heures du matin. Une somme de 1,550 francs sera distribuée en primes dans ce concours, au nom du gouvernement de la République.

Les inscriptions seront reçues à la mairie et à la station d'étalons.

— *Les récoltes.* — Depuis les dernières pluies, les maladies cryptogamiques de la vigne, et principalement l'oïdium et le black-rot, prennent, dans les vignobles de la région, un développement inquiétant.

Dans les plaines, les blés couchés n'arriveront pas à maturité. Cette situation influe beaucoup sur les foires et marchés de notre région. Il serait grand temps que le beau temps arrive pour porter remède à ce malaise ruineux qui fait le désespoir de nos braves agriculteurs.

**LIVERNON.** — *Examen du certificat d'études.* — Liste par ordre de mérite des candidats reçus :

*Garçons*  
MM. Bouzou Charles, de l'école de Boussac ; Sales Edouard, de Livernon ; Pradelle Achille, d'Assier ; Larnaudie Gilbert, de St Simon ; Larnaudie Paul, d'Assier ; Roques Georges, de Livernon ; Canet Alphonse, d'Assier ; Vidal Louis, de Grèzes ; Damon Jacques, d'Espagnac ; Serres Jean, d'Espédaillac.

*Filles*  
M<sup>lles</sup> Surret Jeanne, de l'école privée de Ruyres ; Mécéaze Eulalie et Pons Emilie, de l'école d'Espédaillac ; Fau Marie, de l'école privée de Livernon ; Puech Marie, de l'école d'Issepts ; Pégourié Léonie, de l'école privée de Livernon ; Delbos Marie, de l'école d'Issepts ; Pouget Alexandrine et Carayol Eugénie, de l'école d'Espédaillac ; Holié Antoinette, de l'école de Reilhac ; Glande Marie, de l'école d'Issepts ; Giraudéau Marthe, de l'école privée de Figeac ; Grimal Marcelle, de l'école laïque de Livernon ; Marty Elisa, de l'école d'Issepts ; Francoual Marguerite, de l'école privée de Livernon ; Géry Madeleine, de l'école privée de Capdenac ; Delpeyron Noémi, de l'école de Reilhac ; Francoual Célestine, de l'école privée de Livernon ; Bennet Jeanne, de l'école de Reyrevignes ; Malbec Rosa, de l'école d'Espagnac.

**BAGNAC.** — Nous savons de source sûre, que la laïcisation de l'école de filles, si souvent promise et peu... désirée de certains, sera définitive à la rentrée scolaire. Un bon point à l'administration supérieure.

**LACAPPELLE-MARIVAL.** — Notre municipalité est actuellement en pourparlers pour la location d'un immeuble destiné à l'installation de l'école laïque qui fonctionnera dans cette commune, à la rentrée des classes, en octobre. Nous faisons des vœux pour que cette location ait lieu, mais nous préférons une construction, les laïques ne devant pas être placées, au point de vue des locaux, dans un état d'infériorité à l'égard de leurs collègues religieuses.

**Arrondissement de Gourdon**

**GOURDON.** — *Revue.* — Mercredi matin à 7 heures a eu lieu sur la promenade du Tour de Ville, la revue des brigades de gendarmerie de l'arrondissement, par le général Deloye.

La bonne tenue de ce corps d'élite a fait la meilleure impression.

*Automobile.* — Un automobile venant de Toulouse et allant à Brive s'est arrêté hier quelques instants ici. Beaucoup de curieux se sont immédiatement rassemblés pour

examiner de près ce mode de locomotion fin de siècle assez rare encore dans notre contrée. Après quelques instants de repos, le véhicule repartait à fond de train, mais à 500 mètres de la ville, les soupapes ayant éclaté, on a dû le faire reconduire, à Gourdon, par un cheval où il séjournera jusqu'à ce qu'un mécanicien de Paris auquel on a télégraphié soit arrivé pour réparer cette avarie.

— Résultats de l'examen du certificat d'études. — Inscrits : 32 garçons, 15 filles. Reçus : 24 garçons, 15 filles.

Garçons

Faure Emile, Vigié Firmin, école de Nozac. — Gouloumès Eugène, école du Vigan. — Soulié Joachim, Taste Léon, école du Vigan. — Aussel Jean, Bétaille Jean, école de Prouillac. — Fresquet Cyprien, Laurié Jean, Ranton Jean, école de Costeraste. — Deviers Célestin, école de St-Clair. — Constant, Marius, école de St-Projet. — Libel Anselme, école de St-Projet. — Laval Andrée, Lescaillié Alfred, école de Rouffillac. — Calmel Emile, Fialbard Joseph, Janis Auguste, Jouclas André, Larive Jean-Pierre, Maury Jacques, Mouniou Frédéric, Penchenat Jean, Vieillescaze Armand, école de Gourdon.

Filles

Daunat Alice, école de St-Cirq-Madelon. — Malbec Jeanne, école de Souillaguet. — Massaud Anna, école de St-Clair. — Veysnières Delphine, école de Rouffillac. — Serres Victorine, école du Vigan. — Bouy Berthe, Cazal Marie, Constant Marie, Delpech Berthe, Doumerc Alida, Lafon Marie, Maurie Jeanne, Planche Marguerite, Souleillou Marie, Vienne Georgina, école de Gourdon.

PAYRAC. — Examen du certificat d'études. — Voici le résultat de cet examen qui a eu lieu le 3 juillet dernier :

Inscrits : 9 garçons, 6 filles.

Reçus : 8 garçons, 5 filles.

Ce sont : Bouyssarie, Delmas Guillaume et Delmas Jean, de l'école publique de Payrac. — Dellac, Ronget Alfred et Ronget Jean, de l'école de Loupiac. — Loubié, de l'école de Masclat. — Paponie de l'école de Calés.

Filles

Camy, Chavanié, Constant, Escudié, de l'école publique de Payrac. — Escalmel et Lespinasse de l'école de Masclat.

SOUCIRAC. — La commune de Soucirac est enfin gagnée à la République.

Dimanche dernier le Conseil municipal renouvelé à la suite de la dissolution de l'assemblée municipale, a élu maire M. Bel Ambroise; adjoint M. Constant Louis.

ALVIGNAC. — La saison des eaux approche, les cadurciens ne vont pas tarder à venir; ils recevront le meilleur accueil, comme toujours, du reste; d'ailleurs la poule au pot se prépare.

LE PETIT MORCEAU DE PAPIER

L'homme est comparativement un petit animal, cependant, c'est lui qui gouverne le monde. Les animaux les plus grands et les plus forts sont ses esclaves, et sont obligés d'accomplir ses moindres volontés. Comment cela se fait-il? Vous me répondrez sans doute de suite que c'est grâce à son intelligence et à son savoir-faire que l'homme peut si facilement se rendre maître de tout ce qui a vie.

Voilà une pensée vraiment extraordinaire : — Savoir c'est gouverner. Peu importe qui porte la couronne, le véritable roi est l'homme qui possède le plus puissant cerveau. Même un petit morceau de papier imprimé peut à lui seul contenir certains faits d'une valeur infiniment plus grande que celle de tous les diamants des mines du Sud de l'Afrique.

Ce fut de cette manière qu'une dame fut délivrée d'une maladie qui l'avait amenée aux portes de la tombe. Lorsque toutes les étoiles de l'espérance furent éteintes, un flambeau allumé par la main de l'homme apparut dans les ténèbres. Sa maladie qui datait déjà de plusieurs années, empira peu à peu, au fur et à mesure que les saisons se succédaient les unes aux autres, au lieu de diminuer, comme elle l'avait d'abord espéré. Les premiers symptômes se firent remarquer par une grande faiblesse d'estomac. Elle ne mangeait plus avec le même appétit, et les aliments la faisaient plus ou moins souffrir. Un tel état de chose n'était assurément pas naturel, et s'il continuait il pourrait devenir dangereux. C'est pourquoi elle eut recours aux remèdes, dont aucun ne réussit à la soulager. Plus le mal s'enracinait, plus elle souffrait, surtout à l'estomac. Souvent d'atroces crampes d'estomac s'emparaient d'elle et la tourmentaient. Elles étaient le résultat de la constipation, qui était elle-même une conséquence du mal dont elle souffrait et qui provenait des poisons engendrés par les substances qui étaient dans un état de stagnation dans les intestins.

Comme son corps ne recevait pas la nourriture qui lui était nécessaire, la dame en question devint pâle et faible. Son sang s'appauvrit au point d'amener la maladie qui porte le nom d'anémie. Pendant plusieurs semaines consécutives elle eut à garder le lit, incapable de se servir, et à la charge des siens. Comme le sommeil dépend de la force des nerfs, elle n'avait pas un seul moment de repos et elle restait éveillée toutes les nuits, et plus d'une fois elle vit arriver l'aurore sans avoir pu fermer les yeux de toute la nuit. Une telle tendance amène généralement un affaiblissement mental suivi quelquefois de la folie. Pendant la dernière phase de sa maladie, elle se tordait de douleur dès qu'elle prenait un peu de nourriture solide, et elle était en danger d'être suffoquée par l'asthme, qui est lui-même un des principaux symptômes du mal dont elle était atteinte; le dyspepsie chronique. Elle souffrait en outre de névralgie céphalique — c'est-à-dire de névralgie du visage et de la tête, que les médecins ne pouvaient soulager que pour un temps à l'aide de narcotiques ou d'applications externes.

Dans une lettre, dans laquelle elle nous parle de sa triste épreuve, elle dit : — Heureusement pour moi qu'au moment où je croyais avoir perdu tout espoir et que je n'avais plus qu'à me résigner à mourir, je reçus un petit livre, que j'ouvris, et à mon grand étonnement je lus sur la première page une description frappante de mon propre mal. Tous mes symptômes étaient aussi bien décrits que j'aurais pu le faire moi-même, et c'est alors que je sus que je souffrais d'une maladie des voies digestives et pas d'autre chose. Le remède suggéré n'était autre que la Tisane américaine des Shakers, dont j'avais peut-être entendu parler, mais que je n'avais jamais employé. Le petit livre contenait plusieurs autres cas de maladies qui avaient été aussi guéries par ce même remède.

« Sans plus tarder je m'en procurai un flacon. Je renaissais à l'espérance de guérir à mon tour. Le premier flacon me fit beaucoup de bien et au quatrième flacon la maladie était complètement

vaincue, et désormais je jouis d'une santé même meilleure que celle dont je jouissais avant ma triste expérience. Je considère votre Tisane américaine des Shakers comme un remède merveilleux, et dans le but de le faire connaître aux personnes qui souffrent, je vous autorise à publier mon cas » (Signé) M<sup>me</sup>. Toussaint-Bourdait, rue St. Lazare, à Lamballe (Côtes-du-Nord), le 30 décembre 1897r

La signature ci-dessus a été légalisée par M. Converset, maire de Lamballe. Pour recevoir franco, la brochure dont parle M<sup>me</sup>. Bourdait, s'adresser à M. Oscar Fanyau, pharmacien à Lille (Nord).

Prix du flacon 4 fr., 50; 1/2 flacon 3 fr. 00. Dépôt — Dans les principales Pharmacies, Dépôt Général — Fanyau, Pharmacien, Lille, Nord (France.)

BULLETIN FINANCIER

La séparation des Chambres a produit à la Bourse l'effet ordinaire, le marché s'est montré très ferme, bien que les affaires aient été bien peu actives. Nous sommes du reste à l'époque des vacances et sauf événements la Bourse est fort calme pendant cette période.

Le 3 0/0 a passé de 101,15 à 101,25; le 3 1/2 0/0 de 102,55 à 102,80, l'amortissable cote 100,30.

Le Comptoir National d'Escompte est à 611, le Crédit Foncier à 710 ex coupon, le Crédit Lyonnais clôture à 960 et la Société Générale à 597. Nous rappelons que les actionnaires de cette Société ont jusqu'au 8 juillet pour user du prix de préférence qui leur est accordé dans la souscription aux 80.000 actions nouvelles de 500 fr. libérées de 250 fr. et émises au prix effectif de 316,25.

La Banque spéciale des valeurs Industrielles reprend un environs de 90 fr. au lieu de 70 fr. précédente clôture.

Le Suez cote 3615 coupon détaché.

L'Extérieure vaut 61,05 ex coupon, l'Italien 93,70 coupon détaché, le Portugais 26 fr., le Russe 3 0/0 1891, 90,95, le Turc D 23,05, la Banque ottomane 588 coupon détaché.

Les actions de la Société Générale Electrique Industrielle sont recherchées à 590 fr.

Les actions de l'Epicyclo font 125 et 127 fr.

PRIME MUSICALE GRATUITE

PIANISTES ! Envoyez votre adresse avec un timbre de 15 centimes pour frais d'expédition, à M. Z. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais); vous recevrez gratis un joli morceau de musique pour piano.

FÊTE NATIONALE

14 JUILLET 1899

A l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet 1899, la Compagnie d'Orléans a décidé que les Billets Aller et Retour à prix réduits, délivrés aux conditions de son tarif spécial G. V. n° 2, pendant la période du Vendredi 7 juillet inclus au Lundi 17 juillet inclus, seront valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du Mardi 18 juillet.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le tarif précité, lorsqu'elle expirera après le 18 juillet.

Une brochure intitulée **Le Cantal** vient d'être mise en vente dans toutes les bibliothèques des gares du réseau d'Orléans au prix de 0 fr. 25.

MORUINE SOUQUE

Remplaçant complètement L'HUILE DE FOIE DE MORUE



L'emploi de l'huile de foie de morue n'est pas possible au delà de l'hiver. C'est cependant au printemps et en été qu'il est le plus nécessaire de recourir à une métilation à la fois dépurative et fortifiante. La Moruine répond à ce besoin signalé par tous les médecins. La Moruine est essentiellement le médicament de toutes les saisons.

Une boîte de MORUINE (poudre qu'on dissout aux repas dans l'eau, le lait, le vin, etc.) renferme tous les principes actifs de trois litres d'huile de foie de morue.

Dans toutes les Pharmacies. — Prix : 3 fr. la boîte. Il suffit de goûter la MORUINE pour s'assurer qu'elle est acceptée par les estomacs les plus délicats et les plus difficiles. Les enfants la réclament toujours comme un véritable régal. Envoi franco d'un échantillon (1/4 de boîte) avec notice explicative contre 0 fr. 90 cent. timbres-poste, adressés à E. FALTIÈRES & C<sup>ie</sup>, 35, cours des Girondins, LIBOURNE.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Mineral de SOUFRE de BIABAUX

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de Soufre natif, de Sulfate de chaux et de Schiste bitumineux.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infaillible contre la Gelée printanière et l'Oidium; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la Chlorose et l'Anthracnose.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le Mildiou et le Black-Rot.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides et les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque LE VOLCAN

A CAHORS s'adresser à M. DESPRÈS, ingénieur, Agent général de la Compagnie.

LES MASQUES DE SUIE

PAR PAUL MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

La recherche de l'inconnu

I

BONAPARTE ET FOUCHÉ

Bonaparte s'était jeté dans un fauteuil et ayant pris un canif sur le bureau de Bourrienne, tailladait avec rage un des bras de ce siège. C'était son habitude dans ces bourrasques de mauvaise humeur. Fouché voulut ouvrir la bouche. Son proxime interlocuteur la lui ferma d'un geste impérieux.

Ne parlez pas, fit-il, car voici quelque chose qui parlerait plus haut que vous.

Il lui montra un papier sur le bureau.

— Ceci, continua-t-il, est une supplique signée des maires et des notables de quarante communes de l'Yonne, de Seine-et-Marne et du Loiret. Ces pauvres gens sont aux abois. Une troupe de malfaiteurs, — les Masques de suie, — on les appelle ainsi parcequ'ils ont la précaution de se barbouiller le visage pour leurs sanglantes expéditions, s'est abattue sur le point de jonction de ces trois départements

et y renouvelle les exploits des compagnies de Cartouche et de Mandrin. On arrête les diligences, on pille les courriers, on enlève l'argent des particuliers et de l'Etat...

— Général laissez-moi croire que l'on vous a exagéré les faits...

— Non pas, vraiment. Connaissez-vous le commandant de la force armée de Melun ?

— Le capitaine de la gendarmerie ? Oui certes, un serviteur loyal et infatigable, en qui l'on peut avoir toute confiance.

— Eh bien ! il résulte de son rapport que le service des voies publiques est interrompu dans la Brie, dans le bassin de l'Yonne, sur les marchés de la Bourgogne et dans une partie du Gâtinais. On assassine sur la grande route. Des familles de fermiers ont été torturées et massacrées à Villeneuve-la-Guyard, à Chéroy, à Courtenais, à Bazoches ! Avant-hier, on a poignardé un voyageur à Brunoy, entre les doigts de votre police, et hier on a brulé un moulin à Etampes à l'ombre des barrières de Paris ! Que diable ! citoyen Argus, qu'avez-vous fait de vos cent yeux ? En employez vous la moitié à dormir sur les lauriers de l'affaire de Brumaire, et vous êtes-vous bouché le reste avec des louis royalistes ou des assignats jacobins ?

Bonaparte ne pouvait pardonner à Fouché de l'avoir deviné lors du 18 brumaire.

Le ministre commençait à s'inquiéter. La bourrasque devenait tempête. Heureusement un bruit de tambours retentit au dehors, et Rapp annonça de la porte :

— Général les chevaux sont sellés.

Bonaparte était aussi prompt à s'apaiser qu'à s'emporter. Sa physionomie reprit son calme habituel. Il ceignit son sabre, et fixant sur Fouché un regard pénétrant :

— Monsieur, lui dit-il d'un ton sévère, combien de jours me demandez-vous pour livrer les Masques de suie à la justice ?... Répondez brièvement je vous prie par un mot par un chiffre... Je n'ai pas envie de faire attendre mes soldats pour écouter un semblant de justification.

— Citoyen premier consul, je vous demande vingt jours.

— Et je vous en accorde trente... Mais songez-y : si dans un mois ces misérables ne sont tous jusqu'au dernier, sous le glaive de la loi le ministre de la police s'appellera désormais Merlin, Dubois ou Lapparent.

Dix minutes environ après cet entretien, Fouché faisait irruption dans son cabinet de travail, rue de Jérusalem; et agitait successivement les sept à huit cordons de sonnettes qui pendaient le long de la tapisserie. Une nuée d'employés, supérieurs et subalternes accoururent à ce carillon.

— Citoyens, leur disait l'ancien oratorien avec l'affectation de beau langage qui ne l'abandonnait jamais, même dans ses colères les plus vertes je vous flange tous à la porte si je n'ai pas sous la main avant ce soir votre camarade Vaudrillan, dit Poigne-d'Acier.

II

LES DEUX REVUES

Les parisiens ont de tout temps, raffolés des

fêtes militaires Bonaparte le savait bien. Aussi ne perdait-il aucune occasion de régaler les yeux et de conquérir l'esprit de ses futurs sujets par des parades et des revues. Ce jour-là, il devait prendre congé de plusieurs régiments qui rejoignaient sous les murs de Dijon l'armée dite de réserve. Trois à quatre mille hommes étaient massés en colonnes serrées dans la cour des Tuileries, et, entre ce palais et le Louvre, vingt cinq à trente mille curieux se marchaient héroïquement sur les pieds avec ce furieux désir de voir, de pousser, d'épiloquer et de faire du bruit, qui forme le fond du caractère des badauds de toutes les époques.

Un cordon de cavaliers avait grand-peine à maintenir cette cohue à une cinquantaine de pas de la grille. La foule n'était pas assez près. Elle murmurait. Le premier consul entendit ces murmures. Il fit un signe, et la ligne des sentinelles se replia au galop.

Délivrée de cette digue, la marée humaine qui bouillonnait dans le Carrousel se rua en avant. Au même instant, une grande clameur de détresse s'éleva parmi ceux qui se trouvaient aux premiers rangs. Ils avaient compris que, lancés avec une violence vertigineuse par le flot qui bondissait derrière eux ils allaient infailliblement être écrasés ou étouffés contre les barreaux de fer de la grille.

Ils voulurent arrêter. Impossible ! La foule les poussait furieuse et affolée !

(A suivre)

L'hôtellerie sanglante

PAR PAUL MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE

XII

CHAPITRE DES CONFIDENCES

Celui-ci se leva :  
— A quand la noce ? demanda-t-il doucement.  
Et une idée soudaine rembrunissant sa physionomie, il ajouta :  
— S'il y avait des empêchements...  
Denise se rapprocha :  
— Il n'y aura point d'empêchements, déclara-t-elle. Partez tranquille, Philippe. Je ferai ce qu'il faudra faire pour obtenir le consentement des parents de Florence.  
— A la bonne heure, s'exclama gaiment le brave garçon. Je te donne mon envoyé extraordinaire et plénipotentiaire près de ma future belle-maman et de son auguste famille. Et menons les choses tambour battant, sacro-dieux ! comme mon général Bonaparte a mené les ambassadeurs de Sa Majesté l'empereur d'Autriche. Aussi bien, j'ai hâte de signer mon engagement dans le régiment des maris !

Il salua militairement la Benjamine.  
— A bientôt ma colonelle...  
Puis, allant embrasser sa sœur :  
— Toi, je te dis merci sur les deux joues...  
Ah ! fineuse qui as compris mon cœur quand j'en étais encore à l'entendre jaser ?...  
Il lui désigna le lit.  
— Surtout, je te recommande...  
Et comme Florence avait suivi le geste d'un air étonné.  
— Sœurte vous mettra au courant, chère petite femme improvisée ! Celui qui dort sous ces rideaux tient mon avancement dans ses menottes. Hé ! hé ! il se pourrait que notre premier ne fût le fils d'un capitaine !  
Il était revenu près de la fillette.  
Ils restaient l'un et l'autre, les mains entrelacées, échangeant de ces mots que les amoureux savent et qui n'ont plus de sens sur le papier. Au dehors le cheval piaffait. L'organe aigrelet de la servante glapit du rez-de-chaussée :  
— Citoyen lieutenant, la bête s'impatiente des quatre pieds...  
L'officier s'élança dans l'escalier.  
— Au revoir, tout ce que j'aime !  
De la fenêtre, les jeunes filles le virent sauter en selle. Il leur envoya un baiser, piqua les deux et disparut dans la direction de Vittef.  
Florence et Denise restèrent seules. La Benjamine s'était jetée au cou de son amie. Ces mots mille fois répétés, chantaient au milieu des plaisirs.  
— Sœur !... Ma bonne sœur ! Ma sœur ché-

rie !...  
— Tu l'aime donc ? interrogea Denise du ton que prend la mère avec l'enfant qu'elle gâte.  
La fillette secoua la tête :  
— Ne me gronde pas... Je suis comme lui... Est-ce que je m'en doutais hier ?...  
Le front de la veuve de Gaston devint plus triste : moins que personne elle ignorait combien vite la passion conquiert l'âme d'une vierge...  
Tout à coup un faible gémissement se fit entendre...  
— Qu'est-ce qu cela ? questionna Florence.  
— C'est notre nouvel hôte, répondit la jeune femme en se dirigeant vers la couchette. Les rideaux du lit remuaient. La sœur du lieutenant fit un mouvement pour le relever. La Benjamine l'arrêta :  
— Au nom du ciel quel est cet hôte ?  
Denise eut un sourire triste.  
— Tu vas le savoir.  
Et elle raconta brièvement ce que Philippe lui avait appris. A mesure qu'elle avançait dans son récit, les nuances rosées qui allumaient les joues de Florence s'éteignaient peu à peu. La Benjamine avait fermé les yeux. Elle écoutait, raidie sur son siège, incapable de se remuer ou de prononcer un mot. Seulement, lorsque la fille du garde-chasse parla du parti que la justice comptait tirer des indications, des révélations de l'enfant inconnu, un sanglot s'échappa de sa poitrine brisée...  
— Qu'as-tu donc ? demanda Denise stupé-

faite, alarmée de ce trouble envahissant.  
Une plainte plus accentuée sortit de sous les courtines. Celles-ci s'agitèrent de nouveau. La jeune femme les releva vivement et jetant un cri, auquel la Benjamine répondit par un grand sourire. Le convalescent s'était dressé à demi. Son oreille se tendait comme pour percevoir le son d'une voix déjà entendue. Appuyé sur ses poings, il se penchait hors de son lit, et ses prunelles inquiètes faisaient le tour de la chambre...  
Quand elles rencontrèrent la Benjamine, elles s'arrêtèrent brusquement et devinrent fixes. La coloration de la fièvre ampourpra ses pommettes. Ses lèvres frémissaient.  
Des paroles semblaient monter de sa gorge oppressée à sa bouche entrouverte. Mais un spasme le saisit, sa tête retomba sur l'oreiller. Florence Arnould avait reculé comme devant une apparition. Denise lui toucha le bras...  
— Mon Dieu ! Seigneur ! s'exclama-t-elle en dirait qu'il t'a reconnu !  
Puis, regardant la fillette, blême, épeurée, anéantie :  
— Et toi aussi, tu le connais ! ajouta-t-elle. Rejetée violemment dans la réalité, Florence se prit à balbutier des dénégations éperdues :  
— Le connaître... moi ?... Tu te trompes !  
La sœur du lieutenant poursuivit avec une véhémence croissante :  
— Non, je ne me trompe pas... L'impression que ta voix, que ta vue, lui ont causée... Celle que tu as ressentie...  
(A suivre.)

PHOTOGRAPHIE D'ART  
VALDIGUÏÉ

CAHORS, 5, RUE DU PORTAIL-ALBAN

Lauréat aux grandes Expositions internationales, etc.

HUIT DIPLOMES D'HONNEUR

HORS CONCOURS. MEMBRE DU JURY

Vues de Cahors et des environs. — Reproduction de vieilles photographies pour l'industrie et les arts.

Agrandissements garantis inaltérables, ayant pour ces travaux obtenu les plus hautes récompenses. — On opère la nuit et dans tout endroit privé de lumière, par procédé breveté.

La plus belle installation de toute la région  
Pas de marches à monter

Atelier de pose au rez-de-chaussée

MAISON

LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR

Inventeur breveté S. G. D. G. — Patente en France, Angleterre, Belgique

CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions  
Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son **Salon de Coiffure** (Hommes et Dames). Des employés des premières maisons y sont constamment attachés et on peut être assuré d'y trouver toujours un service irréprochable. Elle pratique l'antiseptisme comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « **Tout pour l'hygiène** » telle est la devise de la Maison.  
M. LOUBEYRE vient de créer une **étuve modèle**, adoptée par les Hôpitaux de Paris agencée de façon à assurer la désinfection complète de tous les instruments de coiffeurs et autres. Cette étuve, qui va fonctionner dans son Salon, est appelée à devenir, à bref délai, le complément indispensable de toutes les Maisons de premier ordre en France et dans le monde entier.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D<sup>r</sup> GELIS

Contre les Pellicules et la chute des Cheveux  
— Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n° 2 : 3 fr.  
Un Prix-Courant est tenu à la disposition des clients pour tous les articles de Parfumerie des premières Maisons de France et de l'étranger.

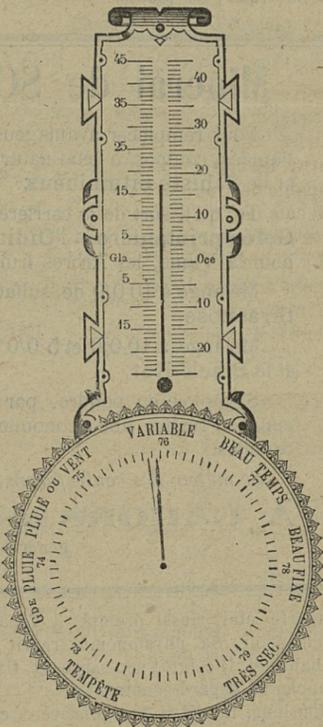
**GUERISON**  
Certaine et Radicale  
de toutes les  
**AFFECTIONS**  
de la **PEAU**  
Dartres, Eczéma, Acné,  
Poriasis, Lèpre, Psoriasis,  
Pityriasis, Lupus, etc., etc.  
MEMBRE DES  
Plates d'Ulceres vari, acutis  
dits incurables.  
Ce Traitement qui a été essayé dans les  
HOPITAUX avec le plus grand succès et  
présente à l'Académie de Médecine ne  
déjà, et pas du travail, il est à la portée  
des petites bourses, et, dès le 2<sup>e</sup> jour, il  
produit une amélioration sensible.  
M. LENOIR, ANCIEN, 9, rue de Turin,  
MAJOR des Hôpitaux M<sup>rs</sup>, 9, rue de Turin,  
PARIS. Consultations gratuites par Cor. e. p.

Le propriétaire-gérant : A. COUSSLANT.

PIANOS ET MUSIQUE  
A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux.  
— Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie.  
— Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.



Baro-Thermomètre.

Température minima du jour : 11,5  
Id. maxima de la veille : 20,4  
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0

Bibliographie

Armée et Marine

3 place du Théâtre-Français

Sommaire du n° du 2 juillet 1899

Une circulaire — général A. Le nouveau canon de montagne de l'armée anglaise. Les ministres de la guerre, de la marine et des colonies. Le recrutement du soldat anglais — M. Branger. La garde. Aux Balkans en 1854 — général Rebillot. En Aragon — A. Riquoir. L'origine du terme « chien de fusil » — Adrien Timmermann. Scènes de la vie militaire. Association amicale coopérative des armées de terre et de mer. Le commissariat et corps de santé aux colonies — A. Isaac, sénateur. Le bataillon d'apprentis fusiliers — F. Ollivier, lieutenant de vaisseau. Le vaisseau « Tonnant » à Aboukir. L'appareil Temperley. Les officiers étrangers dans la marine française — Q. Résultats du concours n° 5.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1388<sup>e</sup> livraison ( 8 juillet 1899).

L'équipage de la « Rosette », par Gonzague Privat. — Les mésaventures de Poinciset, par Albert Cim. — Excursions de vacances, par Louis Rousselat. — L'âge d'or, par E. Illex. — L'escopette, par Henry Gauthier-Villars. — Les chevaux du carroussel, par E. Duboussé.

Abonnements : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. ; Union Postale : Un an, 22 fr. Six mois 11 fr.

Le numéro : 40 centimes.

Hachette et C<sup>ie</sup>, boulevard Saint-Germain, 79 Paris.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du N° 27 (8 juillet 1899).

1<sup>o</sup> Voyage du Général Gallieni autour de Madagascar (D'Ankazobé à Suberbienville).  
2<sup>o</sup> A travers le monde : Mascate et l'Empire d'Oman.  
3<sup>o</sup> Grandes courses de Terre et de Mer : L'Expédition scientifique autrichienne dans l'Arabie méridionale.

4<sup>o</sup> Dans le monde du travail : Le Record de la vitesse des automobiles. Du 105 à l'heure !  
5<sup>o</sup> L'Expansion Coloniale : Le Gouvernement français et la Colonisation.

6<sup>o</sup> Livres et Cartes.  
7<sup>o</sup> Bilan des explorations en cours : Pôle Nord : Abruzzes ; Andree ; Expédition russe-suédoise ; Nathorst ; Peary. — Pôle Sud : Gerlache ; Nansen. — Océan : Chun. — Asie : Kosloff ; Labbé ; Olufsen. — Afrique : Behagle ; Bonnel de Mézières ; Coppelany ; Fourneau-Fondère ; Gentil ; Gibbons ; Guyon ; Houdaille ; Hostains-d'Ollone ; Kant ; Marchand ; Voulet-Chanoine.

Abonnements : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. ; Union Postale : Un an, 28 fr. Six mois, 15 fr.

Le numéro : 50 centimes.

Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 6 juillet 1899.

V<sup>ss</sup> Nacla : Chronique. — Amédée Delombre : Un duel à Toulouse. — Louis de Caters : Passionnète (suite). — André Theuriot : Dans les roses (suite). — Le capitaine Danrit : L'invasion noire (suite). — Eugène Chavette : Fil-à-beurre (suite). — Alfred Sirven et A. Siéglé : Le dernier des Artagnan (suite). — V<sup>ss</sup> Nacla : Trilby (suite).

SAINT-NICOLAS. — 20<sup>e</sup> année. — Sommaire du n° 32. — 6 juillet 1899.

Filleuls de Napoléon (Cap. Danrit). — La petite modiste (Tante Nicole). — Les coups de tête d'Yvonne (François Deschamps). — La troupe de Don Galao (Eud. Dupuis). — Boîte aux lettres. — Tirelire aux devinettes.

Illustrations par Paul de Sémant, Jean Geofroy, L. Saint, A. Birch, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Abonnements : Paris et départements : Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

Lectures pour Tous

Le dixième numéro des *Lectures pour Tous* vient à peine de paraître que tout le monde désire déjà l'apparition du numéro suivant, tant l'on se passionne aux attachants articles que renferme cette publication, la plus populaire des Revues illustrées.

Voici le sommaire du numéro de juillet ; il dépasse encore en intérêt et en variété ceux qui l'ont précédés : *La bataille de Waterloo*, d'après M. Henri Houssaye, son dernier historien ; une curieuse étude de la vie européenne au pays des Pharaons : *L'Égypte à notre porte* ; la suite des *Incroyables aventures de Louis de Rougemont* ; *Ivanka le petit tueur de loups* ; *Les Sept Merveilles du monde* ; *L'air en bouteilles*, la façon dont on obtient l'air liquide, les services qu'il peut rendre ; *Comment les bêtes sont devenues méchantes* ; *La fureur de l'or à l'Alaska* (fin) ; *Le Roman d'un roi* (suite et fin), etc...

Abonnements. Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. Le numéro, 50 centimes.

On vient d'élire un prince des chansonniers, mais le roi de la chanson sera toujours notre immortel Béranger.

Le ver mordant de sa raillerie n'a point perdu d'actualité, écoutez-le parler de l'or :

L'or nous a fait plus d'un baron  
En attendant les assignats,  
Tous nos ministres auvergnats  
De clous d'or vont garnir leurs bottes...

Les éditeurs Garnier ont eu une heureuse idée en publiant une nouvelle édition illustrée des œuvres de notre chansonnier national, et ce qui rend doublement intéressante cette publication, c'est quelle donne la musique avec accompagnement de piano par Francis Casadesu.

La 24<sup>e</sup> série, à 50 centimes, vient de paraître, elle contient 19 chansons : *L'Apôtre*, *L'Or*, *le Postillon*, *le Ménestrier*, *la Maîtresse du roi*, *le Tambour-Major*, etc., avec douze pages de musique.

Le succès des *Chansons de Béranger* est un véritable succès populaire, qui n'a fait que s'accroître au fur et à mesure de l'apparition des livraisons.

Les illustrations dues au crayon d'artistes renommés, ont un cachet particulier en harmonie avec l'œuvre dont elles sont une agréable parure. — Librairie GARNIER FRÈRES, 6, rue des Saints-Pères, Paris.

LE JOURNAL DU LOT  
EST EN VENTE  
à Cahors :

- Chez M<sup>me</sup> ESTIENNE, buraliste, boulevard Gambetta.
- M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.
- Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.
- Mme veuve BRUEL, buraliste, rue de la Mairie.
- M. MAURY, marchand de journaux, 16, rue Nationale.

**PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS !!!**  
GUERISON prompte et sans traces des chutes, scorcherures, coupures, piqûres, crevasses, cassures, gerçures, maladies de la peau, plaies de toutes natures. Réparation exacte du poil par le vrai Réparateur Triaud. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. — Flacon de 1 fr. 50 et 2 fr. 50 avec indication. Se méfier des contrefaçons. — Exiger le vrai Réparateur Triaud, dit aussi réparateur J. B. A. T. connu depuis plus de 30 ans, toujours flacons ornés plats, étiquettes jaunes.